

La VAE par étapes

Un référent local
(Pau et Bayonne)
vous accompagne dans
la démarche :

- Informations et conseils sur le dispositif, ses étapes, sa durée, les différentes certifications possibles
- Orientation vers le diplôme, titre ou certification souhaités
- Suivi dans la démarche jusqu'à obtention du diplôme, et montage du dossier financier.



Un Outil commun la Validation des Acquis de l'Expérience

Vous pouvez contacter le référent :

Béatrice HAYEZ

cibc

CIBC 64 (Centre Interinstitutionnel de Bilans
de Compétences des Pyrénées Atlantiques)
PRC (Point Relais Conseil en VAE).

3 - 7, rue Emile Garete
64000 PAU

Tél. : 05 59 27 39 69

Email : contact@cibc64.net

www.cibc64.net




Hôtels Cafés Restaurants



- **Chef d'entreprise :**
Professionalisez vos collaborateurs
- **Salarié :**
Transformez votre expérience
en diplôme





Vous travaillez et avez
une activité professionnelle
en tant que cuisinier, serveur,
agent de restauration,
femme de chambre...

*Vous avez 3 années
d'expérience dans le métier.*

Vous pouvez obtenir :

- Un diplôme,
- Un Titre,
- Un Certificat par la VAE
(Du CAP et équivalent aux diplômes
de l'enseignement supérieur).



Une offre de service locale a été mise
en place avec un référent unique.

Dans le cadre du Plan de Formation,
du DIF, la VAE est prise en charge
par le FAFIH.

Dans le cadre du Congé VAE, elle
est financée par l'OPCA dont dépend
l'entreprise (FONGECIF...)

Témoignages :

• **PAUL, serveur :**

- J'ai exercé durant 10 ans ce métier, je viens d'obtenir un titre professionnel. Ça s'est fait assez rapidement, il y avait peu d'écrit et j'ai été accompagné. Je suis reconnu dans mon emploi. »

• **ISABELLE, femme de chambre :**

- J'ai 15 ans d'expérience dans ce métier, j'ai validé un Certificat employé d'étage. Je suis plus motivée dans mon emploi. Je me sens reconnue dans la profession »

• **JEAN-PIERRE, gérant d'un hôtel-restaurant :**

- J'ai voulu valider mon expérience de 7 ans en tant que responsable de structure. Mon souhait était d'obtenir une reconnaissance personnelle et professionnelle. J'ai obtenu un BTS Hôtellerie Restauration »

• **MARIA, gérante d'un restaurant :**

- J'ai proposé à l'un de mes salariés, cuisinier qui n'a pas de diplôme dans le métier de faire une VAE. Il a accepté et a 45 ans, a obtenu un CAP Cuisine. Il envisage d'aller plus loin et d'avoir d'autres responsabilités dans l'entreprise. Je l'encourage car c'est un excellent professionnel »

• **KARIM, gérant d'un bar :**

- J'ai proposé à une de mes employées, barman de faire une VAE. Elle a obtenu un Brevet Professionnel de Barman. Elle a eu une reconnaissance dans la profession et se sent plus motivée »